

L'ensemble de l'équipe de la CFE CGC vous souhaite une bonne année 2018. Qu'elle vous soit prospère dans tous les domaines qui vous touchent.

La CFE CGC a signé l'ensemble des accords pour lesquels elle a participé durant les deux derniers mois de 2017 (Organisation du Temps de Travail, Qualité de vie au Travail, Egalité Homme Femme, Télétravail). Nous serons très attentifs à leur application durant leurs années de validité respectives.



Même si la Direction semble se réjouir de ces nouveaux accords, il n'en demeure pas moins que la situation de PROSERVIA au niveau de l'emploi n'est pas celle qu'on voudrait nous faire croire.

Les départs, tous motifs confondus, ont augmenté de plus de 153,31 % par rapport à 2016, et nous n'avons augmenté nos effectifs que de 50 embauches nettes !

De plus, la somme cumulée des ruptures conventionnelles et des licenciements représente à elle seule quelque 22,82 % des départs de l'entreprise.

En effet, il apparaît dans les chiffres que :

Détail des départs par motif	Total de l'année 2017	2017 par rapport à 2016
Licenciement	113	+ 235,42%
Démission	387	+ 139,21%
Fin CDD	154	+ 150,98%
Fin essai employeur	83	+ 122,06%
Fin essai salarié	71	+ 124,56%
Rupture conventionnelle	84	+ 311,11%
Autre (retraite, décès...)	11	+ 122,22%

Ce constat alarmant nous amène à penser qu'il y a d'importants Risques Psycho-Sociaux en continuant à mettre en œuvre une politique de Management par la peur

(<https://www.psychologue.net/articles/le-management-par-la-peur>). C'est pourquoi le CHSCT Ouest a lancé une enquête sur les conditions de travail des salariés en CDS sur la région de sa compétence.

La CFE CGC demande donc instamment à la Direction de cesser cette manœuvre de départs de nos salariés, qui ont pourtant fait tout leur possible pour que le bateau ne coule pas. Est-ce cela le remerciement de nos dirigeants ?